



# Edmond Tardieu, la petite entreprise de bois déchiqueté

Au cœur du Diois (26), sur la commune de Vesc, la ferme d'Edmond Tardieu s'ouvre sur des montagnes engageantes. Dans ces paysages agréables, il possède des forêts et des terres sur lesquelles il fait paître chèvres et brebis. Car avant toute chose, il est agriculteur. Mais la précarité économique de la filière ovine et caprine l'a conduit au début des années 2000 à se tourner vers une activité complémentaire : le bois déchiqueté.

Rien ne prédestinait Edmond Tardieu à s'investir dans la filière bois. « *Je suis avant tout agriculteur. Depuis 1990, j'ai repris la ferme de mes parents* », lance-t-il avant tout autre sujet de conversation. Très jeune il voulait être éleveur. « *On a toujours eu des brebis. Mon grand-père, ma mère étaient passionnés par cette activité, alors moi aussi* » !

Edmond Tardieu a repris la ferme familiale en 1990. Aujourd'hui, à 46 ans, avec sa femme, il a 400 brebis Mérinos d'Arles et 120 brebis laitières. Un élevage qu'ils maintiennent malgré les difficultés économiques que subit la filière depuis une trentaine d'années. La venue du loup à l'automne 2009 sur la commune n'a pas amélioré sa situation. « *C'est une forte inquiétude. Aujourd'hui, les filières ovines et caprines ne permettent pas de vivre. Avec nos brebis, on n'arrive pas à sortir un revenu correct* ».

Pour parer à cette incertitude, il a développé une activité complémentaire de bois déchiqueté en 2001. Aussi lui permet-elle de travailler durant les mois creux de l'hiver. « *J'ai découvert cette filière au cours d'une fête de la forêt dans le Vercors. Je ne connaissais pas et j'ai trouvé ça formidable* ». Jusqu'à la fin des années 1990 le bois déchiqueté venait d'Ardèche ou du Vercors. Une absurdité selon Edmond Tardieu : « *Nous étions dans l'erreur puisque dans cette économie, il faut favoriser les circuits courts en limitant le transport. Donc il a fallu démarrer sur de nouvelles bases* ».

Première étape, l'approvisionnement en matière première. « *Le bois que l'on a prélevé dans le secteur de Vesc a été coupé chez des propriétaires de la région* ». Et pour ne pas être en rupture de stock, il lance : « *il faut dire au gens : coupez vos bois !* » car il travaille à flux tendu. « *On ne manque pas de bois sur le territoire, mais il est toujours difficile de le mobiliser. Ce n'est pas un réflexe chez les paysans et les propriétaires forestiers locaux* ».



Fort de cette remarque, son ami Yvon Tilloy, patron de la société Énergie France et vendeur de chaudières dans le secteur de Dieulefit, le sollicite car il manque alors d'espace pour entreposer son bois déchiqueté. D'autant plus qu'au début des années 2000, certaines communes du Diois commencent à s'équiper de chaudières collectives. La collaboration entre les deux hommes s'avère efficace. Yvon Tilloy achète les bois aux

propriétaires et les achemine jusqu'à la plate forme qu'Edmond Tardieu a aménagée dans sa ferme en 2001. Celui-ci fait venir trois ou quatre fois par an le broyeur mobile qu'il fait stationner devant son hangar. « *Au total, nous stockons 4000 m<sup>3</sup> par an de bois déchiqueté* ». Le hangar de stockage lui est ainsi loué par M. Tilloy : « *Nous n'avons pas voulu nous réunir dans une association et nous sommes restés avec nos structures distinctes. Moi, je conserve ma ferme et je facture ainsi l'entrepôt et la livraison des bois aux clients d'Yvon avec mon tracteur* ».

Le bilan économique de la petite entreprise d'Edmond Tardieu est somme toute positif mais il avoue que la filière bois pourrait gagner en se structurant comme la filière agricole autour de formes solidaires. « *Les prix de la plaquette sont tirés vers le bas. Les marges sont faibles. J'ai noté que la concurrence est vive dans la filière bois et le manque de solidarité entre les acteurs, à mon avis, lui est préjudiciable* ». Faire évoluer les mentalités de la filière bois : le prochain défi pour Edmond Tardieu ?

Jean-Louis Rioual

▶ Contacts : Edmond Tardieu : 04 75 46 44 92



Journal réalisé par le Centre Régional de la Propriété Forestière de Rhône-Alpes



avec le concours du Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche

Rhône-Alpes  
de la Région Rhône-Alpes



la participation de la Coforet



PROMOUVOIR LA GESTION DURABLE DE LA FORÊT

Imprimé sur du papier certifié PEFC